



Arbois
JURA

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Envoyé en préfecture le 08/07/2022

Reçu en préfecture le 08/07/2022

Affiché le 08/07/2022

ID : 039-213900137-20220707-2022_14-AR



DECISION 14/22

Objet : Aménagement parking et parvis Eglise St Just

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2020, déléguant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant la consultation réalisée et les offres reçues,

Vu l'avis de la commission d'ouverture des plis du 21 juin 2022,

DECIDE

De confier les travaux à l'entreprise COLAS France / ets SJE, 301 route de Chilly 39570 Messia-sur-Sorne pour un montant de 297 865.08 € HT

Arbois, le 07 juillet 2022

La Maire,



Valérie DEPIERRE